



ALLONGEMENT DE LA
DURÉE D'USAGE

Don et réemploi de mobilier

FICHE
D'IDENTITÉ

- CCI de Nice-Côte d'Azur
Chambre consulaire
- Périmètre : Bassin économique de Cannes
- Public cible : Hôtels et associations
- Date de lancement : 2015



ENJEUX AUTOUR DE CETTE PRATIQUE



Réduire les quantités de déchets jetés à l'occasion des réfections d'hôtels et les coûts liés à la prise en charge de ces déchets



Réemployer des objets et du mobilier en bon état



Fournir des équipements aux personnes les plus démunies par l'intermédiaire des associations



FAVORISER LE RÉEMPLOI PAR LE DON DE MOBILIER, OBJETS ET TEXTILES DU SECTEUR HÔTELIER

OBJECTIFS :

Réduire les quantités de déchets et allonger la durée d'usage des biens

COÛTS :

Peu substantiel (moyens humains pour coordonner l'action)

ACTEURS À MOBILISER :

CCI ; syndicat hôtelier ; collectivités territoriales ; associations caritatives

DESCRIPTION DE L'ACTION

OBJECTIF DE LA DÉMARCHE :

Mobiliser les hôteliers et les associations pour créer un réseau de don et de réemploi de mobilier et équipements

ÉTAPES DE MISE EN PLACE DE L'ACTION :

La CCI Nice-Côte d'Azur fait depuis plusieurs années le constat que des quantités importantes de mobilier sont jetées lors de la réfection des chambres dans les hôtels de luxe. Cela représente un coût de gestion important pour les hôteliers qui ont sollicité la CCI et la ville de Cannes pour trouver des solutions. En coopération avec le Syndicat des Hôteliers, la CCI a décidé de porter un projet de don et réemploi.

- Organisation d'une rencontre entre le Syndicat des Hôteliers et trois associations pour signer une convention de don. Les équipements concernés sont les textiles, matériels (informatique par exemple), mobiliers (literie et autres) et objets autres.
- La CCI a coordonné deux campagnes de don depuis 2015 (mobilier de jardin et literie) : la quasi-totalité des équipements proposés ont été redistribués. A noter : la CCI observe que l'état du matériel proposé impacte considérablement les taux de reprise et de réemploi.
- Les associations organisent la récupération dans les locaux des hôtels et la redistribution directement à leurs bénéficiaires ou par l'intermédiaire d'autres associations.
- Un bon de réception est émis pour chaque lot d'équipements récupéré.
- Différentes associations peuvent être sollicitées selon le type d'équipements disponible : dans le cas de Cannes, l'association R'Cube était spécialisée dans le réemploi de mobilier tandis que la Croix Rouge et le Secours Populaire sont davantage sollicités pour la redistribution de petit matériel et textiles.
- Le Syndicat des Hôteliers joue un rôle de relai de communication auprès de ses adhérents pour faire connaître la démarche.
- Les évènements (ou bourses au don) peuvent être structurés à intervalle régulier (les réfections d'hôtels ayant lieu majoritairement pendant la période creuse). Entre chaque campagne, la CCI peut faire le relai entre les hôtels ayant des équipements à donner ponctuellement et les associations. Ce travail peut cependant s'avérer chronophage et ne pas aboutir aux mêmes résultats qu'une campagne structurée.



- Les professionnels d'autres secteurs peuvent également participer au réseau de don et de réemploi pour d'autres types d'équipements (matériel de bureau et informatique par exemple)
- Création d'une application pour soutenir la démarche (EcoCir06) : les professionnels mettent en ligne les équipements qu'ils souhaitent donner. Cette plateforme est accessible par d'autres professionnels et des associations.
- Dans le cas de la CCI-Nice Côte d'Azur, le développement de l'application (soutenue par l'ADEME) n'a pas pu voir le jour, notamment à cause d'un manque de moyens. Il s'agit néanmoins d'une piste intéressante pour faciliter les relations entre les différents partenaires et simplifier la logistique (les échanges peuvent se faire simplement en dehors des campagnes de dons planifiées).

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES NÉCESSAIRES :

- Syndicat des Hôteliers Cannois
- Ville de Cannes
- Trois associations signataires de la convention : Croix Rouge, Secours Populaire, R'Cube
- Autres partenaires qu'il est possible de mobiliser : associations ou clubs d'entreprises

RÉSULTATS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS OBTENUS :

- 6 opérations de récupération organisées (dont 2 ont permis de distribuer la quasi-totalité des équipements proposés)

REPRODUCTIBILITÉ DE L'ACTION EN CORSE



PORTEUR DE PROJET POTENTIEL :

Cette démarche peut être portée par une CCI (rôle de coordination et de mise en relation) en partenariat avec les professionnels de l'hôtellerie et des associations locales pouvant assurer la redistribution.

FACTEURS DE RÉUSSITE :

La réussite de la démarche repose sur l'existence d'un réseau associatif solide ; la CCI ou au moins l'un des partenaires doit pouvoir solliciter les bons interlocuteurs lors des campagnes de dons pour assurer la redistribution. Diversifier les associations partenaires permet de pouvoir proposer différents types d'équipements à destination de plusieurs publics (mobilier, literie, textiles, matériel de bureau...).

Mettre en avant les gains financiers liés au don et au réemploi pour mobiliser les hôteliers (suppression des charges de gestion et de traitement de ces déchets) : leur participation est facilitée si la logistique est prise en charge par les partenaires associatifs.

Mettre en place un dispositif de suivi transparent est gage de qualité pour les différents partenaires (sous la forme d'un bon de réception par exemple) : les hôteliers doivent avoir la preuve que les équipements ont bien été redistribués et réemployés, et non seulement valorisés. Ce point peut faire l'objet d'une clause particulière dans la convention.

POINTS DE VIGILANCE :

Le porteur de la démarche devra s'assurer de ne pas s'appuyer sur un trop petit nombre de partenaires pour garantir une action pérenne. Recenser les associations et les CCAS en amont (et mettre à jour régulièrement ce réseau) permet de s'assurer de trouver des repreneurs à chaque campagne. Si l'une des opérations se solde par un échec (pas de redistribution des équipements), la démarche risque de se fragiliser (les partenaires et donateurs hésiteront à participer à la prochaine opération).

L'un des freins constatés par la CCI Nice-Côte d'Azur est le manque de moyens humains et logistiques des associations pour assurer la reprise et la redistribution des équipements. Lors de la contractualisation avec les associations, le porteur pourra s'assurer qu'elles disposent des moyens nécessaires à la livraison et la redistribution (camions, espace de stockage, moyens humains...) et pourront trouver les canaux de redistribution en aval.

DU CÔTÉ DE CHEZ NOUS

FALEPA (Ajaccio)

Atelier de récupération, remise en état et redistribution de mobilier ou d'électroménager qui sera redistribué sur critères sociaux (contre un somme forfaitaire symbolique)
falepa2a@wanadoo.fr -
<http://www.cress.corsica/sites/cress.corsica/files/pages/fichiers-joints/focus-economie-circulaire-web.pdf>

INIZIATIVA (région d'Ajaccio)

Recycl'Ordi conventionne avec des administrations et des professionnels (La Poste, Collectivité Territoriale de Corse ou grandes enseignes de vente d'équipements électroniques et ménagers par exemple) pour la collecte et le regroupement des DEEE. Après reconditionnement des produits valorisables, ils sont donnés ou vendus à faible coût aux écoles ou aux bénéficiaires de minimas sociaux
iniziativa@orange.fr



RETOURS D'EXPÉRIENCE

DÉMARCHES SIMILAIRES :

Banque Solidaire de l'Équipement :

Ce dispositif créé par Emmaüs Défi en 2012 permet aux personnes en situation de précarité d'acheter des équipements neufs et de première nécessité à des prix modiques. Les équipements proviennent d'entreprises partenaires (invendus, stocks dormants, fins de série...) ; ils sont stockés dans les locaux d'Emmaüs Défi avant d'être vendus aux bénéficiaires dans une boutique spécialisée. La BSE dispose de 2 antennes (Paris et Lyon)
www.bse.emmaus-defi.org

POUR EN SAVOIR SUR CETTE ACTION

Retrouver le détail des informations utiles :

Recueil des actions de CC en faveur de l'économie circulaire :
http://www.cci.fr/documents/11000/7978403/100actions_economie-circulaire_CCI_oct2014.pdf (action présentée p. 42)

http://www.cote-azur.cci.fr/Actualites-CCI/Actualites-economiques/Les-hoteliers-cannois-et-les-associations-caritatives-meme-combat-!_2934

CONTACT

Marie-Christine LAUGIER

(responsable de la démarche à la CCI Nice-Côte d'Azur)

marie-christine.laugier@cote-azur.cci.fr